

L'Orient et L'occident peuvent-ils dialoguer ?
Habib Bourguiba et la Diversité de la Francophonie
Henda Dhaouadi
Celec-Cedilec-GERFLINT

Introduction

Dans une interview accordée à l'O.C.O.R.A et à l'O.C.I.F. le 26 Novembre 1965 à Dakar, Habib Bourguiba exprimait ainsi sa volonté de participer à ce projet fondateur de la francophonie : « Je souhaite que les idées que j'ai émises et qui rejoignent celles du Président Senghor, quant aux liens que nous pourrions établir entre les pays francophones et la France, suivent leur chemin ». Ce projet avait pris forme dans le cadre d'une autre idée celle de l'africanité, unité dans une attitude d'ouverture sur le monde. Dans l'état actuel des choses, il est évident que diverses questions se posent quant à l'avenir de la francophonie : nationalismes divers, fanatismes religieux de toutes sortes, certaines tendances à présenter la langue française comme un modèle de prestige à la fois linguistique et culturel etc...

La francophonie a été construite dans un but de paix culturelle et linguistique (l'une ne pouvant se concevoir sans l'autre), dans le sens d'une « communauté organique » et d'une culture universelle au-delà des différences. Comment les choses se sont réellement déroulées? Est-ce que l'orient et l'occident peuvent dialoguer ? Est-ce que la France peut jouer ce rôle de catalyseur de cultures ? L'on peut se demander si les objectifs premiers des pères fondateurs de la francophonie ont été respectés ou si le seul côté technologique et économique du projet a été privilégié jusque-là, si donc la France ne devrait pas faire plus d'efforts pour s'ouvrir aux autres langues et cultures avec lesquelles elle partage son patrimoine ?

La francophonie de Habib Bourguiba et de ses compagnons fondateurs

Il est indéniable que l'idée d'une « Communauté Organique » francophone a d'abord été celle de ce génie du verbe qu'était Léopold Sédar Senghor, à qui, dès l'origine s'associèrent le Tunisien Habib Bourguiba et le Nigérien Hamani Diori.

Senghor, poète, écrivain, député à l'Assemblée Nationale (1945), Secrétaire d'Etat dans le cabinet Edgar Faure (1955-56), ministre conseiller au début de la Vème République (1959) puis premier Président du Sénégal indépendant le 5 Septembre 1960 ; Bourguiba, ancien étudiant de droit et de Sciences politiques à Paris, homme de culture en arabe autant qu'en français, mais qui maîtrisait également l'anglais à la perfection comme en témoignent de nombreux discours¹ ; Hamani Diori, fondateur du parti progressiste nigérien au lendemain de la seconde guerre mondiale, élu député à l'Assemblée nationale française en 1946 dont il devint le vice-président en 1957 puis élu comme premier président de la République du Niger indépendant.

Ce rappel n'est certes pas innocent, il vise à souligner une idée essentielle du concept

même de francophonie tel qu'il a été vu par ces trois grands esprits. Ceux qui ont milité pour construire le premier socle de cette union culturelle et linguistique francophone sont des bilingues parfaits qui ont été formés à l'école française (Sauf exception pour Diori) qui ont combattu la France par la langue française, et qui, dans un dernier effort de coopération, ont montré leur attachement à cette langue et à cette culture. Ils appartiennent quelque part à cet univers humaniste qui les a forgés. Comment expliquer autrement qu'ils aient été les fondateurs de la francophonie, valeur par laquelle ils ont voulu montrer l'aboutissement de leur combat pour la libération et la concrétisation d'une nouvelle vision du monde ?

Certains ont voulu voir dans la démarche de Bourguiba pour la concrétisation de ce projet une ruse politique destinée à améliorer les relations très tendues à l'époque avec la France. Cette tension, rappelons-le, était due aux événements de Saquet Sidi Youssef en 1958, au cours desquels des prisonniers français avaient été emmenés par des Algériens, aux dires des Tunisiens ; probablement par des fellagas tunisiens selon l'opinion du gouvernement français. Dans cette affaire, Bourguiba tint tête une fois de plus aux accusations françaises mais cette opposition n'eut aucune incidence sur sa manière de voir l'avenir du Maghreb. Pour lui il ne s'agissait pas de s'isoler dans le panarabisme ou le communisme : *« je crois surtout que le meilleur avenir pour la Tunisie est dans le développement de l'amitié et de la coopération françaises. Je continue à préconiser la constitution d'un ensemble franco-maghrébin au bénéfice duquel la Tunisie serait disposée à consentir d'importantes renoncements de souveraineté »* dit-il dans une interview accordée à Roger Stéphane. Bourguiba voulait former une alliance franco-maghrébine avec l'Algérie et le Maroc mais ce projet n'a pas eu d'écho chez ses voisins. Le communisme, le panarabisme dans lequel il pensait que l'Algérie pourrait sombrer n'étaient pas des modèles pour l'épanouissement culturel, social et économique du Maghreb et ne participeraient, pensait-il, qu'à sa régression. Dans ce sens, il est évident que si le projet de construction d'une francophonie africaine pouvait avoir un sens pour Bourguiba, c'était dans la mesure où il contribuerait à former des esprits ouverts sur le monde, donc nullement enfermés dans un univers archaïque.

Dans le même sens Bourguiba déclara, lors d'une visite à Dakar *« Je dois reconnaître que la francophonie représente en Afrique une réalité parce qu'elle fait participer les uns et les autres à un même univers culturel. C'est une sorte de communication, une sorte de communauté qui respecte les souverainetés et harmonise les efforts de tous »*. Il déclara à l'ambassadeur de France à Nouakchott, Jean François Deniau : *« Malgré nos relations qui sont affectées Je vais parrainer la francophonie avec le président Senghor, parce que j'y crois »*, il ajouta même, dans une interview à l'*Express* le 21 juin 1957 : *« Je propose de créer une communauté franco-africaine dans laquelle la France, en même temps qu'elle perdrait volontairement ses positions colonialistes en Algérie, gagnerait la coopération de nos trois peuples »*. La francophonie est là, considérée comme une « communication » et une « communauté », les mots sont lancés avec tout ce qu'ils contiennent de sens : « communication » c'est-à-dire échange à tous les niveaux, « communauté » est l'ensemble, l'espace aussi dans lequel aurait lieu l'échange. Le projet de Bourguiba, on le voit très vite, était humaniste et non pas simplement dicté par une quelconque « ruse politique ». Dans son discours devant les députés sénégalais, il proposa qu'on étudie les moyens par lesquels il serait possible de créer un « Commonwealth à la française », idée très chère à Senghor et au Général De Gaulle pour qui *« un homme aussi francophile ne devrait plus être tenu plus longtemps éloigné de la France »*. Bourguiba instaura un bilinguisme de droit et de fait en Tunisie où le français était appris en même temps que l'arabe à l'école, dès le primaire en 1970². C'est sans doute une chance que beaucoup d'autres n'ont pas eue de s'approprier deux langues en même temps dès les premières années de l'école. C'est le signe le plus concret de l'importance de ce projet de « Commonwealth à la française » en Tunisie. Bilinguisme, donc, dans le projet d'éducation des enfants dès leur plus jeune âge (dès 4-6ans) inscrit comme modèle d'intégration dans une culture doublement dimensionnelle.

II- La francophonie d’hier et d’aujourd’hui

1-Le cas du Québec

Le 1^{er} octobre 1996 à Toronto, le ministre des relations internationales et ministre responsable de la francophonie Monsieur Sylvain Simard, avait souligné - au cours d’un discours prononcé lors d’un déjeuner-conférence - la force et la fragilité de la francophonie au Québec. Il avait insisté sur l’idée que le nationalisme ne doit pas être conçu dans un sens qui isolerait un pays du reste du monde. Dans ce sens, l’état de bilinguisme (anglais-français) est une œuvre commune des Québécois qui « ouvre le Québec sur tous les continents. » A cela s’ajoute l’idée même d’un plurilinguisme (par l’adjonction d’une autre langue étrangère) se combinant avec le français « comme langue commune des Québécois. » Ainsi voit-on que dans ce grand pays, communautés anglophone et francophone semblaient vivre dans une complète harmonie, du moins selon la politique linguistique et culturelle visée par le gouvernement en place. Selon, Sylvain Simard, des nationalistes ont été à l’origine du projet francophone : il fait ici référence à Senghor, Bourguiba, Diiori et Mohamed V qui, tout en militant pour l’affranchissement de leurs pays du joug colonialiste, et dépassant le conflit déclaré à la France, ont choisi le français comme une langue commune leur permettant de communiquer avec le monde. « Aucune dérive n’est une fatalité » ajoute-il, le nationalisme est en soi un facteur d’émancipation mais il ne doit pas mener au fanatisme en tout genre. Sans doute l’expérience d’une société plurielle peut-elle mener les hommes à cultiver au sein de leur société « une communauté d’expériences et de solidarité. » H.Bourguiba avait déjà rappelé cette idée en disant, lors de son discours du 11-6- 1968 à Montréal : « *Jamais nous n’avons ressenti dans l’emprunt d’une langue étrangère –mais j’ai dit que c’était un choix – une diminution de notre Être national, alors que notre existence nationale était contrariée, jamais nous n’avons éprouvé de ce fait une quelconque « déculturation »...rien ne permettait au colonisateur comme il a pu le tenter ailleurs, de faire table rase de notre culture nationale et de dénationaliser notre Être collectif. Nous avons, au contraire conscience, non seulement d’avoir enrichi notre culture nationale, mais de l’avoir orientée, de lui avoir conféré une marque spécifique que rien ne pourra plus effacer...* ». Cette idée que la langue française n’est pas un moyen « d’acculturation » mais d’ouverture sur le monde et d’enrichissement culturel sera véhiculée pendant longtemps en Tunisie. Elle sera aussi un mode de pensée qui dépassera les problèmes identitaires que l’on rencontrera dans la littérature Maghrébine (marocaine et algérienne) et dans la littérature africaine (avec A.Césaire et L.S. Senghor) d’expression française. L’écriture dans une langue étrangère étant mal vécue, le problème de l’identité est alors de plus en plus prégnant. Dans le cas du Québec, quelqu’un comme Nancy Huston considère qu’il y a de vrais et de faux bilingues. Voici ce qu’elle dit du fonctionnement cérébral d’un « faux-bilingue » : « *quand les monolingues perçoivent un objet familier, son nom leur vient automatiquement à l’esprit. Pour moi, le nom qui vient dépend de la langue dans laquelle je suis en train de réfléchir. Parfois l’un des mots me vient alors que c’est de l’autre que j’ai besoin. Parfois les mots affleurent, simultanément ou en succession. Mais parfois ça se complique, s’emballe se bloque, et je m’en arracherais les cheveux.* » N. Huston dans son roman **Nord Perdu** explique ainsi le malaise constant que vit un expatrié francophone en France. Ce malaise est celui de chaque exilé, de chaque expatrié qui cherche des repères dans une société imprégnée par le monolinguisme. C’est le cas de la France où l’enseignement est monolingue et où l’enseignement des langues étrangères, même s’il prend de plus en plus d’importance dans les projets d’enseignement, demeure minoritaire, voire inexistant. Lorsqu’on a appris deux langues (le Français et l’arabe littéraire) en même temps que sa langue maternelle avec toute une génération, cela n’ébranle nullement l’Être ni ne remet en question ses origines. Enfin, cela n’a aucune incidence négative sur l’apprentissage de sa langue maternelle, et sur celui des langues étrangères qu’on apprend au cours de sa scolarité. Lorsqu’on a vécu avec, dans son univers, des langues variées qui nous ouvrent sur d’autres univers, on ne peut que se rendre compte, au fil des années, combien cela nous est précieux parce que l’on se sent si près des autres. Les langues sont des portes qui ouvrent sur des univers variés et riches.

C'est dire que le bilinguisme ne doit pas être vécu, dans le cas des pays francophones, comme une source de déracinement. Il est, au fil des années, un enrichissement personnel, une ouverture sur les autres communautés, un apprentissage de la tolérance. Mais qu'en est-il de la France par exemple où les cultures se rencontrent, se mélangent et parfois aussi (c'est souvent le cas) s'opposent jusqu'au conflit déclaré ? qu'en est-il aussi des pays du Maghreb où un conflit linguistique et culturel se développe depuis quelques années entre le français et l'arabe ? Je commencerai par les pays du Maghreb et essentiellement du cas tunisien.

2-Francophonie et arabisation : quelques pays du Maghreb

Le cas de la Tunisie

Le paysage linguistique tunisien tend, depuis un certain nombre d'années, à se modifier, de manière progressive certes, mais en manifestant une tendance de plus en plus forte vers le monolinguisme arabe avec un usage de plus en plus restreint du français dans l'administration et le domaine public. Jean Daniel, dans l'un de ses nombreux articles sur la Tunisie, avait signalé cette réaction jugée excessive³ de donner l'ordre de supprimer les noms d'affiches en français dans tout le pays, d'accroître le mouvement d'arabisation totale de tous les secteurs du pays et d'interdire certaines chaînes télévisées de langue française. Sans trop rentrer dans les détails, il est clair que ce type de réaction qui est la suite logique d'une colère du gouvernement tunisien, n'est pas à prendre au sérieux. La preuve, les relations entre les deux pays se sont améliorées depuis la dernière visite du président Jacques Chirac en Tunisie (2004) même si celle-ci a provoqué un tollé général en France pour des raisons qu'il n'est pas nécessaire d'évoquer ici. Est-ce dire que le français en Tunisie se portera mieux dans les années qui vont venir ? Rien ne peut le confirmer pour l'instant, surtout que les situations d'apprentissage et d'usage du français dans certaines filières comme le Droit à l'université montrent que les étudiants rechignent à lire et à étudier les parties du programme enseigné présentées en langue française^{4[4]}. Les mathématiques, la physique et les sciences naturelles sont aussi enseignées en langue arabe jusqu'à la 9^{ème} pour être ensuite prolongées en langue française, ce qui provoque des situations d'apprentissages empreintes de difficultés même si les élèves arrivent à comprendre les concepts fondamentaux de ces enseignements. Le passage d'une langue à une autre nécessite une parfaite maîtrise de chacun des codes de ces langues, chose impossible pour l'instant vu l'état actuel des choses.

Qu'en est-il dans certains domaines techniques par exemple où l'importation d'objets est suivie automatiquement de toute une terminologie étrangère (française surtout) qui doit être utilisée et pour la compréhension de ces domaines techniques et pour la communication quotidienne entre les personnes chargées de l'usage de ces techniques ?

Lors d'une enquête que j'ai menée sur l'**emprunt linguistique** en juillet-août 1994 dans les ateliers de la Société Régionale de transport de la ville de Bizerte en Tunisie, les ouvriers eux-mêmes confirmaient bien que le voyage des technologies d'un pays tel que la France à un autre comme la Tunisie, ne peut se faire sans le voyage des termes adéquats permettant la connaissance et la maîtrise de ces technologies étrangères. Une des personnes enquêtées disait en effet ceci « *les gens qui s'occupent de la fabrication des machines et des pièces mécaniques se chargent eux-mêmes de nommer ce qu'ils fabriquent en français, en allemand, en anglais... mais pour nous il est difficile d'accéder à la fabrication de ces machines, alors on utilise les termes standards en français, nous les accommodons à notre langue (maternelle). Mais les mots qui sont en arabe (c'est-à-dire les équivalents en arabe littéral) nous ne les comprenons pas puisque c'est une langue qu'on ne connaît pas bien.* » c'est donc bien que le bloc terminologique en arabe littéral qui vient se substituer aux mots d'emprunt au français n'est pas assez maîtrisé par les ouvriers.

Le rapport hiérarchique entre le français et l'arabe (littéral et tunisien) est bien clair

dans les paroles de cet ouvrier, **la mécanique étant un domaine d'importation, la société productrice de l'objet ne se contente pas de le fabriquer mais produit et diffuse aussi tout un cadre cognitif soutenant cette production technique.** Ainsi, et comme l'a fait remarquer Robert Lafont (1990 : 112-113) on provoque l'occultation du travail du sens. Une société infériorisée cherchera à garder le contact avec celle qui la domine. Elle se trouvera donc obligée d'adopter les praxèmes (« outil phonologique à produire du sens ») qui pourront lui permettre d'élargir cette compétence. Les domaines technique et scientifique sous-tendent des véritables réseaux linguistiques soutenant la description formelle et fonctionnelle. Du coup, les marques de voitures, de bus, de pièces mécaniques ainsi que les outils de travail sont importés en même temps que leurs noms : « ilfiltr mta' Imazut », (le filtre à mazout) « issirkwi mta' izit » (le circuit de l'huile)... ils sont intégrés dans le langage quotidien et ne sont point ressentis comme étrangers.

Quel rapport avec la francophonie ? Justement le phénomène de l'emprunt participe de ce « phénomène physique de l'osmose » (R. Lafont, *ibid.*) et se fait au sein de ces échanges, de ces influences et de cette interpénétration des mots nommant des objets. La langue française est non seulement une langue, elle est porteuse de toute une culture, d'un ensemble d'idéologies qui la véhiculent. C'est sur cela que les adversaires de la francophonie se basent pour la traquer en imposant l'arabe littéral comme langue dominante se substituant à tous les niveaux scientifique et technologique. Mais face à ce mouvement d'arabisation, il y a des personnes qui ont véritablement du mal à accepter un tel changement « on ne peut pas changer, c'est très difficile pour nous, c'est inimaginable ! », je crois, -me dit un autre ouvrier- qu'en ce qui nous concerne il n'y a plus rien à changer maintenant. C'est une question que tu devrais poser aux jeunes qui seront formés pour demain ». La relation affective qui lie ces ouvriers à la langue française, les met dans une situation où le conflit entre langues et cultures n'existe pas. Le bilinguisme est ici un état naturel qui n'affecte en rien leur être profond. C'est dire, en fin de compte, que le problème identitaire lié à cette situation de bilinguisme instauré depuis 1970, est une idée fautive. « Nous parlons notre langue », le conflit linguistique est approuvé par la marque linguistique de l'arabe tunisien, l'identité tunisienne ne s'est pas fondue (ou confondue avec) dans celle puisée dans la langue et la culture françaises, elle s'est enrichie en restant intacte. Lorsque la question leur a été posée, la réponse a été un non catégorique « non c'est impossible ! pour nous il ne s'agit pas d'un problème de racines ou de culture ou encore d'appartenance à une identité précise. Nous sommes conscients et convaincus de ce que nous faisons parce que c'est notre passé et notre vie » ; « assumer son passé et être convaincu et conscient de ce que l'on fait ! » voici avec quels termes ces personnes échappent à l'emprise de la domination et de la « triglossie » (français, arabe littéral, arabe tunisien).

La relation à la langue française n'est donc pas (du moins, n'était pas il y a quelques années) négative. Dans le cas du transfert de technologies, et des autres domaines scientifiques notamment, il y a la production d'une identité qui n'est tout simplement pour d'autres qu'une perte d'identité. C'est ainsi qu'en Algérie le choix de l'industrie lourde aux dépens de l'agriculture a fait sombrer le pays dans le besoin, l'inflation économique devenant de plus en plus accrue. L'expérience de l'arabisation n'a été qu'un terrible échec.

3-Francophonie et créolisation : cas du français au Sénégal dans les années 1960-1970

Dans une communication faite au cours du colloque sur les ethnies francophones à Nice le 26-30 avril 1968, Maurice Calvet, en collaboration avec Pierre Dumont avait insisté sur le fait que l'idée de francophonie ne serait réalisable que dans le cadre d'une bonne politique d'enseignement. L'appréhension des linguistes français de l'époque était justement de voir « apparaître un français local, un pidgin, puis un créole ». Ainsi, avec l'accord des pouvoirs politiques de l'époque et à leur tête était Senghor, on a essayé de ne pas laisser se relâcher l'enseignement du français et d'éviter la balkanisation

linguistique en Afrique. La diversifications du français en plusieurs parlars locaux risque de nuire « aux options politiques qu'en en faites les chefs d'états africains le jour de l'indépendance, lorsqu'ils ont choisi le français » .

Dans les années 1960-70, la langue française connut un destin inimaginable en Afrique sub-saharienne pour Maurice Calvet « cette langue voit s'ouvrir devant elle une carrière à la fois vaste et périlleuse ». Conçue et sentie au départ par les intellectuels de l'époque comme langue de l'ancien colonisateur, elle change complètement de visage pour devenir avec l'indépendance et par des facteurs socio-historiques divers et irréversibles, la langue officielle de dix-sept Etats au sud du Sahara : Mauritanie, Sénégal, Mali, Guinée, Haute Volta, Côte d'ivoire, Togo, Gabon, Congo Brazzaville, Congo Kinshasa, Madagascar. Il y avait des modalités d'applications diverses pour certains pays :

- Bilinguisme officiel français/anglais au Cameroun ;
- Bilinguisme officiel malgache/français à Madagascar ;
- Bilinguisme officiel arabe/français en Mauritanie.

Dans ces pays regroupés sous la nomination d'Afrique francophone, le français est devenu la langue privilégiée pour l'enseignement, la promotion universitaire, le développement technologique et économique, l'administration, les relations inter-africaines et internationale. Elle est devenue un instrument de modernisation et d'ouverture sur le monde.

Après une analyse minutieuse des interférences linguistiques entre le wolof et le français au Sénégal, Maurice Calvet dit « à propos des remèdes à apporter au français évoluant dangereusement hors de France » : « **à partir du moment où une langue déborde largement les frontières de son berceau ethnique et national pour être pratiquée sur de très vastes aires, soit comme langue maternelle (cas des ethnies francophones non françaises), soit comme première ou deuxième langue officielle, les risques de différenciation, d'évolution, bref, de créolisation croissent en proportion directe avec :**

l'étendue des masses humaines concernées

le nombre et la vigueur des langues maternelles en contact ».

Maurice Calvet tout en pensant que l'évolution d'une langue est normale puisque en se figeant elle risque de devenir une langue morte, est aussi convaincu que dans le cas du français choisi comme « **instrument de communication interplanétaire par de nombreux pays africains nouvellement indépendants, il convient de freiner aussi intelligemment que possible le processus naturel de divergence et de favoriser le processus culturel de convergence, grâce au progrès de la linguistique générale et appliquée ; cela afin que le français remplisse effectivement le rôle technologique qu'on attend : celui d'un instrument de la modernité** ».

Il propose ainsi que les responsables des pays francophone établissent un « Comité international de la langue française », qui se chargerait d'établir une norme définie « raisonnée et si possible scientifique » que l'on pourrait pratiquer dans tous les pays concernés. Pour lui les Etats africains entendaient faire jouer au français « un rôle technologique » (p.86) et qu'il serait nécessaire de ne pas confondre les deux aspects de la langue française : l'aspect communicationnel qui aiderait le pays à sortir de l'an alphabétisation et de rentrer dans une ère de modernisme « la porte de l'ère planétaire » ; et l'aspect culturel comme étant un véhicule de la culture française « variété spécifique de la civilisation européenne. »

Dans ce sens, l'auteur condamne une « francophonie missionnaire » qui veut que le français soit la langue unique de ces pays, pour une francophonie « ouverte », « vaste »

qui formerait une nouvelle communauté linguistique. Ce qui, dans le même sillage, répond aux nombreux « articles tapageurs » de l'époque qui présentent la francophonie comme « **un instrument d'impérialisme culturel, visant à l'hégémonie du français présenté comme un article d'exportation glorieux au même titre que tel ou tel produit industriel français à la conquête des marchés extérieurs** » dans lesquels il veut supplanter les produits locaux par le recours à la publicité. Cela rappelle les mêmes réflexions faites sur l'emprunt linguistique comme un instrument de colonisation par la terminologie technique et scientifique. Je l'ai déjà montré plus haut ce problème est devenu un faux-problème puisque le locuteur pratiquant cette terminologie en arrive à ne plus le considérer en tant qu'instrument d'impérialisme terminologique et culturel. (cf. cas des emprunts en Tunisie dans le domaine technique).

Quelle francophonie alors faut-il envisager dans le cas de l'Afrique du nord et sub-saharienne ?

Pour Senghor, il fallait instaurer une francophonie « généreuse, ouverte apolitique » selon les termes de M. Calvet dont les études personnels et dans le cadre du C.L.A.D ont constitué pour lui (Senghor) des centres de réflexion et des thèmes d'inspiration afin de développer le concept de francophonie dans ses discours.

Pour Bourguiba, « la francophonie représente une réalité » en Afrique bien que le mot « francophone » ait été empreint de beaucoup de significations péjoratives. Pourquoi est-ce une réalité ? « non seulement parce qu'elle met en contact privilégié les pays où le français est langue officielle et ceux où elle est langue de travail ; mais parce qu'elle rend les uns et les autres de ces pays participants à un même univers culturel ; parce qu'elle rend les uns et les autres plus à même de découvrir, même au-delà de la langue, ce qui les unit. C'est donc un Commonwealth que je voudrais voir s'établir entre eux, une sorte de communauté qui respecte les souverainetés de chacun et harmonise les efforts de tous. » il ajoute, « les impératifs de notre lutte pour le développement la rendent possible ».

III-Pour une francophonie humaine

Dans l'Article 10 de la Charte de la Francophonie, il est rappelé que l'Agence de la Francophonie « **contribue au développement de la langue française et à la promotion des langues et cultures partenaires. Elle encourage la connaissance mutuelle entre les peuples et la francophonie et favorise le dialogue des cultures et des civilisations. À ce titre, elle est un lieu de l'échange et de la concertation** ». Il est certainement important de favoriser un tel échange, encore faut-il qu'il soit réellement réciproque. En effet, si en Tunisie, au Vietnam ou encore en Afrique sub-saharienne on enseigne le français comme une langue étrangère ou seconde, en France, en revanche, il ne viendrait pas à l'idée d'enseigner l'arabe, le vietnamien ou une des langues africaines. Ce serait de l'aberration au yeux de beaucoup de personnes. Même l'anglais n'est enseignée qu'à partir du Cycle 2 et il est au choix avec l'espagnol, l'allemand et l'italien au collège et au lycée. Cette limite pourrait être due au système phonique même de la langue française présentant des moyens très limités pour l'apprentissage des langues étrangères certains sons en anglais ou encore en arabe sont pratiquement impossibles à prononcer pour un français natif, les exemples sont nombreux. C'est un problème qui se pose pour tout apprenant d'une langue étrangère ou seconde, mais les capacités articulatoires de chacun sont capable de s'adapter au fur et à mesure de la pratique d'une langue. C'est le cas par exemple d'un arabophone bilingue qui va d'abord prononcer un [R] alvéolaire, roulé pour enfin passer au [r] vélaire du français contemporain. Mais ce n'est pas toujours le cas puisque une grande majorité de tunisiens par exemple ont acquis les deux prononciations de la consonne -r- en même temps.

Sans s'attarder sur ces détails de phonétique articulatoire, il est important de savoir que les langues ne tiennent place que dans les textes et moins dans la pratique. Reprenons les nouveaux programmes de français au lycée qui ont pour ambition d'étudier un mouvement

littéraire et culturel européen, et attardons-nous un peu dessus, le sommaire du Nathan 2003 relatif à ce premier objet d'étude (classe de Secondes) nous révèle une majorité écrasante d'auteurs français pour les textes et quelques peintres ou artistes étrangers pour les supports iconographiques. Même chose pour l'objet d'étude 1 et 2 pour les premières. Les auteurs francophones bien qu'on en parle dans les IO ne sont que peu présents dans nos manuels de français. Cette pédagogie mono-culturelle et mono-linguistique risque à long terme de faire penser aux apprenants français de l'élémentaire jusqu'à l'université qu'il n'y a de littérature et de culture que françaises, alors qu'une bonne partie du monde s'est ouvert depuis bien longtemps sur la langue et la culture française. Cette dernière, si elle veut être une langue de culture, de l'humanisme et de l'échange, il faudra qu'elle fasse plus l'effort de s'ouvrir sur les cultures et les langues qui l'ont adoptée. Je pourrai encore citer beaucoup d'autres manuels mais cela est du ressort du lecteur curieux d'en savoir plus sur ce sujet. Cette étude a juste l'ambition de rappeler que le dialogue entre le Nord et le Sud doit être un dialogue interactif, symétrique, respectant aussi les différences de chacun. Ce sont à mon avis les bases d'une francophonie moderne, celle du XXIème siècle, où les notions d'impérialisme linguistique et culturel n'ont plus guère de sens. Un vrai Commonwealth qui prenne en compte les droits de l'homme et qui soit ce « lieu d'échange et de concertation » dont parle la charte de la francophonie. Dans Le Figaro paru en mars 1996 Alain Peyrefitte disait ceci de la francophonie : **« La francophonie commence à l'école. C'est à l'école qu'elle apprend à se marier avec toutes les formes, les références, les valeurs, d'une humanité très ancienne. Il y a des écoles françaises au Chili ou en Bulgarie, comme il y en a dans nos beaux quartiers. Sous toutes les latitudes, on y apprend à devenir plus : à entrer dans une histoire qui est le contraire d'une nostalgie, dans une communauté qui est le contraire d'un ghetto. »** C'est donc une conception moderne qui doit être mise en route en ce nouveau siècle qui se présente sous son aspect humain les plus fragmentaires : on se bat, on tue et on se tue au nom d'une religion, d'une culture, d'un idéal humain ou politique. Les questions se mélangent : où situer le problème du port du voile en France ? comment le situer ? que pourra faire la francophonie face à ce type de réactions qui sont des revendications identitaires, culturelles, idéologiques ? les adjectifs sont infinis... y aura-t-il un jour cette osmose dont rêvaient les pères fondateurs de la francophonie ? C'est le temps des doutes, des crises où les hommes se cherchent afin de trouver une voie vers le bonheur. La francophonie, a été une œuvre conçue à l'extérieur de la France par des bilingues qui n'étaient pas tous français. Et voilà que des français nés en France de parents qui sont soit non nés français soit nés non français, se réclament d'une idéologie, d'une culture, d'une religion autre et se battent pour avoir droit à la différence. La francophonie doit prendre en compte ces différences comme le déclarait Jacques Chirac dans un discours prononcé en Hongrie, 1997 : **« La francophonie a pour vocation à appeler toutes les langues du monde à se rassembler pour faire en sorte que la diversité culturelle, qui résulte de la diversité linguistique, que cette diversité soit sauvegardée. Au-delà du français, au-delà de la francophonie, il nous faut être des militants du multiculturalisme dans le monde pour lutter contre l'étouffement par une langue unique, des diverses cultures qui font la richesse et la dignité de l'humanité »,** J'aime cette expression **« étouffement par une langue unique »** mais ceux qui sont unilingues se sentent-ils pour autant étouffés par leur monolingue ? cela reste à vérifier, c'est ce que pense en tous les cas tous les bilingues ou multilingues qui savent ce que c'est que de s'ouvrir sur autrui !

Conclusion

La question d'une francophonie moderne est à l'ordre du jour et le demeurera. Toute tentative d'ouverture sur l'autre est en même temps ce moment où l'on se sépare un peu pendant un moment de son moi profond, de son être. Mais cette séparation n'est pas définitive ou irréversible, elle fait partie de ce mouvement instinctifs qui pousse l'être humain au désir de comprendre l'autre dans sa différence fondamentale. Les différences disparaissent par la suite pour ne former qu'un seul et même être caractérisé par une

dimension multiple, c'est un peu comme une tour de Babel reconstruite pour mieux survivre aux divisions. Les questions qui se posent aujourd'hui dans la communauté francophone en France et en dehors de la France ne peuvent se concevoir dans la perspective unique du conflit, ce conflit est nécessaire pour passer de l'idée négative de la perte identitaire à l'idée plus positive de la construction d'une identité nouvelle. Comme les cultures, les identités aussi évoluent et changent. Ce principe est à mon avis valable pour ceux qui font des conflits comme pour ceux qui les subissent. Et pour finir sur ses pensées pacifistes je rappellerai cette déclaration de Boutros Boutros-Ghali dans Le Monde du 2 décembre 1995 au Sommet de la Francophonie du 3-12-1995 « La francophonie est subversive et imaginative ou ne le sera pas ! »

Notes

¹ « Advantages of Cooperation » (Tunis, 25 mai 1962) pour ne citer que celui-là.

² Je fais moi-même partie de cette génération formée au sein de ce système !.

³ Au président Ben Ali en 1999.

⁴ Propos que j'ai recueillis récemment d'enseignants de la faculté de droit de Tunis.